

EST-CE DE L'OR?

Par CLAIRES DE NESTE

—Et maintenant, allez... Elle le poussa par les épaules. Le commandant Louvet s'achemina de son pas tranquille vers le bureau où, au coin de son feu, M. Bonnat, la grecque sur les oreilles, ses pieds grésillants enfoncés dans les pantoufles, s'éveillait du sommeil qu'il avait rayonné en lettres énormes, la phrase « Est-ce de l'or? »

—IV—
Anne-Marie avait pris, pour y travailler, un porte-journaux, en drap vert, qu'elle avait dessiné l'été à son père, à l'occasion de sa fête, la saint Jérôme, et était venue s'installer auprès de la fenêtre, de sa chambre, ouvrant, au premier étage sur la grande place de Sauvage, l'air.

ON DEMANDE

Jeunes Filles de 16 ans et au-dessus
Voilà Votre Chance.
Travail Léger, Facile. Emploi Assuré.
Bons Salaires.
50 heures par semaine. Libres les samedis après-midi toute l'année. S'adresser au bureau d'emploi, à 7 heures du matin.

AMERICAN CAN COMPANY

North Cortez et Toulouse
APPORTEZ VOTRE CARTE DE TRAVAIL.

NEURASTHENIE

LES SOUFFRANCES CONCENTRÉES DE
FER BRAVAIS
ANÉMIE, Chloresse, Faiblesse de Constitution, Manque de forces, Pâles Couleurs, etc.
SANTÉ - VIGUEUR - FORCE - BEAUTÉ
CONVALESCENCE

UNE VIEILLE MÉDECINE DIGNES DE CONFIANCE SUR LAQUELLE VOUS POUVEZ DÉPENDRE

PE-RU-NA

POUR LA TOUX, LES RHUMES ET LE CATARRHE

EN TABLETTES OU LIQUIDES VENDU PARTOUT

Beautiful Bust and Shoulders

are possible if you will wear a scientifically constructed Bikini Brassiere.



Bikini Brassières

BENJAMIN & JOHNSON

GET IT FROM YOUR DEALER OR FROM US

Every reader of this paper may secure the
\$5. DURHAM DUPLEX DOMINO RAZOR FOR \$1.



DURHAM DUPLEX RAZOR CO. - JERSEY CITY, N.J.

de la place. Au milieu, un maigre jet d'eau tombant de vasque en vasque dans un bassin circulaire, et qui, secoué par la brise d'avril, parfumé de l'odeur âpre des jeunes bouzoums, avait, dans la gaieté de cette belle journée, jeté sa note plaintive et mélancolique.

Bien que plusieurs jours se fussent écoulés déjà, les incidents divers de la soirée de la baronne occupaient encore l'esprit d'Anne-Marie. Une pensée surtout lui revenait obstinément. Léo Daguenes, qui avait été fort aimable et avait beaucoup dansé avec elle, était le seul qui n'eût pris aucune part au débat.

« Les autres, le sous-préfet, le préfet, avaient d'abord dit quelque chose sur sa cause; lui n'avait pas eu un seul mot pour la défendre, rien que des sourires, qui maintenant lui semblaient avoir été ironiques et approbateurs des insinuations perfides de Séverine et de Rose. Il lui restait de cela une irritation sourde, et elle se disait, sans quelle sût pourquoi, une fois encore: Elle pensait aussi que le jeune médecin était le fiancé de Mlle Garraud. Elle avait entendu parler de leur mariage, sinon comme d'une chose très prochaine, du moins ardevant entre deux fiancés, depuis plusieurs années. Ils étaient assis d'un gynécologue renommé et riches l'un et l'autre. Elle se représentait ces choses à elle-même et elle avait beau se dire ensuite, se contentant son front blanc comme pour en chasser la pensée importune: « Qu'est-ce que cela peut me faire, après tout? » Son mécontentement persistait et son cœur...

Elle était partie peu de semaines, et plus du tout insensible. Elle avait vu, dans la foule, le jeune homme qui avait été son fiancé, et elle avait vu, dans la foule, le jeune homme qui avait été son fiancé, et elle avait vu, dans la foule, le jeune homme qui avait été son fiancé...

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

« Tu ne penses pas, comme tant d'autres, qu'une jeune fille n'a pas le droit de sortir seule, d'aller, de venir tout comme nous. Et alors même qu'elle se promènera à pied ou à cheval, à bicyclette ou autrement sans être accompagnée, je ne vois pas qu'elle perde quelque chose de sa dignité, ni de son charme, ni de son honneur. »

Botin des Sociétés Françaises

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, organisée le 11 mars 1843. Local de la société, 1820 Ste. Anne. Officiers: Président, J. M. Verneuil; Vice-Président, François Bildestein; Secrétaire, A. J. Bonnier; Trésorier, William Gomez. Séances le 1er et 3ème jeudi de chaque mois, au local de la société.

L'Union Française, fondée le 12 octobre, 1872. Local de la société, 928 Rue des Remparts. (Ecole gratuite pour filles). Officiers: Président, Emile J. Euyeur; Vice-Président, F. Surmerly; Secrétaire, René J. Clerc. Séances le 1er mercredi de chaque mois, au local de la société.

Société des Bouchers, organisée en 1846, incorporée le 17 octobre 1867. Officiers: Président, Sylvain Dumestre; Vice-Président, Maurice Cazabonne; Secrétaire, Paul Vandorhorre. Séances le 1er jeudi de chaque mois, chez Laudumier & Cie, 112 Rue des Remparts.

Société d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle de St. Maurice, organisée le 29 janvier 1874. (Fête anniversaire le 22 septembre). Officiers: Président, Emile J. Naudon; Premier Vice-Président, Mateas Rauter; Deuxième Vice-Président, J. P. Bouvier; Secrétaire, Nemours H. Nuyes, Jr. Réunions générales le dernier jeudi de chaque mois. Salle de réunions au coin des rues Chartres et Charbonnel.

L'Athénée Louisianais, organisée le 12 janvier 1875. Officiers: Président, Bussière Rouen; Premier Vice-Président, Edzar Grima; Deuxième Vice-Président, Charles F. Claiborne; Secrétaire, Lionel G. Duraj; Assistant-Secrétaire, André Lafargue. Jours de réunions fixes par le comité local des réunions aux bureaux du Président, Banque Ibernia.

La Société Protectrice des Laitiers, organisée en 1870. Incorporée en 1881. Officiers: Président, John Bordes; Vice-Président, N. Charon; Secrétaire, F. E. Fagot; Trésorier, P. Gaziot. Séances le troisième lundi de chaque mois, au local premier lundi de chaque mois.

Société de Secours Mutuels de France, fondée le 16 avril, 1891. Officiers: M. le Consul de France Président d'Honneur; Président, H. J. Prou; Vice-Président, F. Laudumier; Secrétaire, J. Serio; Trésorier, A. Gaillard. Local social chez F. Laudumier & Cie, 4112 Rue des Remparts. Séances le troisième jeudi de chaque mois, au local de la société.

Les Enfants de la France, fondée en septembre, 1891. Local social, 740 Avenue de l'Espérance. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, J. Labourd; Deuxième Vice-Président, L. Fournier; Trésorier, J. Darricabère; Secrétaire aux minutes, A. Mathé; Secrétaire aux finances, H. J. Mathé. Séances le deuxième mardi de chaque mois, au local de la société.

L'Alliance Franco-Louisianaise, fondée le 16 octobre, 1908. Officiers: Président, J. M. Vergnolle; Vice-Président, Emile Euyeur; Secrétaire, André Lafargue; 407 Rue Carondelet. Local des réunions 7 l'Union Française, 928 Rue des Remparts, le deuxième samedi de chaque mois à 4 heures p. m.

Le Secours de la France, fondée en août 1916. Local social, 740 avenue de l'Espérance. Officiers: Président, J. A. Buisson; Premier Vice-Président, L. A. Maurin; Deuxième Vice-Président, J. Darricabère; Trésorier, Mlle Amélie Pujot; Secrétaire, Mlle M. Espaux. Réunions générales le dernier vendredi de chaque mois, au local de la société.

HOLD-TIGHT

2 FOR 25¢
WHITE OR GRAY 25¢ EACH
CAP OR FRINGE SHAPE

HAIR NETS ADOLPH KLAR
221-4 AVENUE NEW YORK

"BLUE BONNETS"

The Aristocrat of New Fabrics.
The exquisite quality of this new cloth is only equaled by its practical utility. Transcendently beautiful, yet firm, full bodied and wonderfully durable. Wears without wrinkling, resists dust, launders beautifully. Absolutely dye fast. Eminently suitable for all manner of costumes in or out of doors. Also for draperies and furniture coverings. In a broad range of patterns and colorings.

Le Prince Albert Sera Votre Tabac Pour La Pipe.



LE PRINCE ALBERT donne aux fumeurs de pipe plus de plaisir de leur tabac qu'ils n'en ont jamais eu avant. Il a une telle saveur et un tel arôme, et il est si frais et rafraichissant. Tous les hommes du pays le préfèrent parce qu'il a la qualité.

Quelque soit la quantité de Prince Albert que vous fumeriez, vous n'aurez jamais à vous inquiéter de morsure de la langue ou de dessèchement de la gorge. Ils ont été supprimés par notre procédé breveté exclusif. Allez juste de l'avant et jouissez du plaisir de fumer continuellement. Le Prince Albert est si bon et si satisfaisant.

R. J. REYNOLDS TOBACCO CO., WINSTON-SALEM, N. C.

PRINCE ALBERT

the national joy smoke